Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 027-212702997-20261012-272992657D-DE

DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORD

MAIRIE
DE
GRAVIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 12 Octobre 2026

Délibération N° 27.299.26/57
Objet : Location de salles municipales – Tarifs 2027

L'an deux mille vingt-six, le 12 Octobre à 18 h 35, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 Octobre 2026

Nombre de conseillers Municipaux

En exercice : 27
Présents : 25
Votants : 27

Étaient présents :

Didier CRETOT, David PERREAU, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, Manuel CRETOT, Claire MOURAUD, Maxime HUMBERT, Nicolas PALOC, Brigitte RICAUX, Patrik WATEL, Jean Luc TANQUEREL, Pascal LEVEAU Xavier LORDET, Pascal DOAT, Yann LEMASSON, Sonia LEMASSON BAUMANN, Christine HELLARD, Géraldine HAAS, Véronique MITATRE, Séverine HEDDE, Géraldine VALOUR, Mathilde GLARAN, Graziella FLEUTER, Lucie VEDIE, Clément HELLARD

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Brigitte RAMETTE a donné pouvoir à Manuel CRETOT
Jean Pascal LECOQ a donné pouvoir à Jean Luc TANQUEREL

Absents :

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 027-212702997-20261012-272992657D-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la hausse de l'inflation et du coût de l'énergie, il convient d'appliquer une hausse des tarifs de 2,5%

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1er : d'APPROUVER les tarifs pour l'année 2027 comme suit :

1 – Salle L. VENTURA

Habitants de Gravigny	
Tarif été (du 01/05 au 14/10)	
Week-end (sans vaisselle)	260 €
Week-end (avec vaisselle)	330 €
Jour semaine (8h-23h)	115 €
Tarif Hiver (du 15/10 au 30/04)	
Week-end (sans vaisselle)	415 €
Week-end (avec vaisselle)	485 €
Jour semaine (8h-23h)	165 €
Entreprise ou Association hors commune	
(Mardi au Jeudi)	
Tarif été (du 01/05 au 14/10)	
La journée (sans vaisselle)	515 €
Tarif Hiver (du 15/10 au 30/04)	
La journée (sans vaisselle)	600 €
Exposition par jour (vente)	260 €
Administration, organisme public	165 €
Caution matériel, mobilier, nuisances, non-respect consignes de sécurité	1 000 €

2 – Salle G. PHILIPE

Habitants de Gravigny	
Tarif été (du 01/05 au 14/10)	
Week-end (sans vaisselle)	355 €
Week-end (avec vaisselle)	500 €

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 027-212702997-20261012-272992657D-DE

Jour semaine (8h-23h)	235 €
Tarif Hiver (du 15/10 au 30/04)	
Week-end (sans vaisselle)	550 €
Week-end (avec vaisselle)	685 €
Jour semaine (8h-23h)	310 €

Entreprise ou Association hors commune	
(Mardi au Jeudi)	
Tarif été (du 01/05 au 14/10)	
La journée exclusivement (sans vaisselle)	515 €
Tarif Hiver (du 15/10 au 30/04)	
La journée exclusivement (sans vaisselle)	600 €
Exposition par jour (vente)	260 €
Administration, organisme public	165 €
Caution matériel, mobilier, nuisances, non-respect consignes de sécurité ou du matériel	1 000 €

3 – Salle La Maladrerie

Habitants de Gravigny	
Tarif été (du 01/05 au 14/10)	
Week-end	1 280 €
Jour semaine (Mardi au Jeudi de 8h-23h)	235 €
Tarif Hiver (du 15/10 au 30/04)	
Week-end	1 435 €
Jour semaine (Mardi au Jeudi de 8h-23h)	330 €
Particulier hors commune	
Tarif été (du 01/05 au 14/10)	
Week-end	2 320 €
Jour semaine (Mardi au Jeudi de 8h-23h)	445 €
Tarif Hiver (du 15/10 au 30/04)	
Week-end	2 475 €
Jour semaine (Mardi au Jeudi de 8h-23h)	530 €
Exposition par jour (vente)	350 €
Administration, organisme public	260 €

Pour les entreprises, pour la salle de la Maladrerie uniquement, les tarifs 2026 sont maintenus jusqu'au vote du budget dans l'attente des travaux de sonorisation.

Entreprise ou Association – location de la salle uniquement en semaine	
Tarif été (du 01/05 au 14/10)	

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 027-212702997-20261012-272992657D-DE

Jour semaine (Mardi au Jeudi de 8h-23h)	535 €
Tarif Hiver (du 15/10 au 30/04)	
Jour semaine (Mardi au Jeudi de 8h-23h)	615 €
Caution matériel, mobilier, nuisances, non-respect consignes de sécurité ou du matériel	1 000 €
Caution spécifique sonorisation après travaux	1 000 €

Si le chauffage était remis avant le 15 octobre, la tarif hiver serait appliqué.

Article 2 : d'APPROUVER que toute dégradation ou non-respect des consignes liées au contrat signé par le locataire, sera facturé au coût réel, ainsi que toute intervention interdite sur un matériel notamment le sonomètre sera pénalisée par la conservation de la caution.

Fait et délibéré à Gravigny, Le 13 Octobre 2026.

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

MAIRIE de GRAVIGNY (27930)